



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2017

Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

Étaient présents : Georges Adryanczyk-Perrier, Lionel Beaufiles, Jean-Louis Bertrand, Florence Bouis, Sylvain Cividino, Coralie Damay, Chantal Licari, Nathalie Mauchand, Georgette Mazon, Jacques Navarro, Valérie Remond, Josiane Supron.

Étaient absents : Karine Abderrhamann représentée par Georges Adryanczyk-Perrier, Dominique Agniel représenté par Georgette Mazon, Patrick Dumas représenté par Valérie Remond, Francette Maillet représentée par Jean-Louis Bertrand, Cyril Aubanel, Marie Menard, Patrick Talaron.

La séance est ouverte à 18 h 30. Georgette Mazon est nomméE secrétaire de séance.
Le compte-rendu du Conseil Municipal du 8 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

Décisions prises au titre de l'article L 2122.22 :

En matière de location :

- Fin de bail pour le logement de Mme Lydia NOUI à compter du 1 juillet 2017
- Location d'un appartement rue Victor HUGO à compter du 1/7/17 pour Melyssa CELLIER

En matière de marché public :

- Contrôle des canalisations d'assainissement par la société CITEC : 8 443,00 € H.T.
- Réhabilitation d'une installation électrique de l'appartement n°3 à Gammal : Société Arts Cévennes Electricité : 9 227,00 € H.T.
- Clôture de l'école maternelle : Entreprise WEESTERMAN 11 825,00€ H.T.
- Clôture de l'école André PAYAND : Société Antica Multi Service : 16 400,00 € H.T.

1. Marché de travaux intempéries 2015,

Monsieur le Maire informe le conseil les éléments de la mise en concurrence pour la remise en état du réseau routier suite aux intempéries 2015. Il présente ensuite le rapport d'analyse des offres établi par le bureau d'études Rhône Cévennes Ingénierie joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, retient l'offre du Groupement d'entreprise LTP/SCAIC/TPLR, LTP mandataire, lieu-dit Carreau de Mercoirol -La Ferrière-30340 SAINT JULIEN LES ROSIERS pour un montant tranche ferme 711 310,50 € H.T. et tranche conditionnelle 138 015,00 € H.T. soit un total de 849 325,50 € H.T.

2. Budget 2017 : décisions modificatives, :Monsieur le Maire présente au conseil la décision modificative n°1 pour le budget communal, n° 1 pour le budget de l'eau et de l'assainissement et n°1 pour le site industriel concernant des ajustements budgétaires (description en annexe).

3. Annulations de recettes : Budget eau et assainissement : Sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'annuler les factures détaillées en annexe pour un montant de 714,82 €,

4. Demande de financement pour le remplacement et le renforcement de la colonne d'adduction d'eau entre les châteaux d'eau de la Luxérière et des Brousses.

Monsieur Le Maire informe l'assemblée du mauvais état de la conduite d'alimentation en eau potable reliant les châteaux d'eau de la Luxérière et des Brousses qui a connu cet été de nombreux incidents qui ont nécessité de grosses interventions. (7 en 2017 et 7 en 2016)

Après analyse, il apparaît que cette conduite construite en 1956 est en très mauvais état et laisse présager de nombreuses difficultés sur toute sa longueur.

Aussi il propose de prévoir en 2018 son remplacement et son renforcement afin d'éviter à l'avenir de nombreuses fuites d'eau et des pertes importantes d'eau liées à la rupture de la conduite. Il s'agit de remplacer une conduite de 920 mètres sur un dénivelé de 76 mètres avec un diamètre PVC de 110. Le montant des travaux est estimé à 106 000 € HT.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider ce projet et d'autoriser la demande de financement auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau. Unanimité,

Fin de séance 19h 50

La secrétaire de séance,



Georgette Mazon,

Lionel Beaufiles,

Sylvain Cividino,

Nathalie Mauchand,

Josiane Supron.



Georges ADRYANCZYK-PERRIER,

Jean-Louis Bertrand,

Coralie Damay,

Jacques Navarro,

Florence Bouis,

Chantal Licari,

Valérie Remond,



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

OUV8

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES¹

Le formulaire OUV8 est un modèle de rapport d'analyse qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice pour analyser les offres reçues dans le cadre de la passation d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

COMMUNE DE MOLIERES SUR CEZE
Rue de la Cèze - 30410 MOLIERES SUR CEZE
☎ 04 66 24 05 06 - ✉ mairie.molieres.sur.ceze@orange.fr

- Identification du service chargé de l'analyse des offres :
(Indiquer le nom du service qui a été désigné pour réaliser l'analyse des offres.)

RHONE CEVENNES INGENIERIE
4 rue de la Bergerie – 30100 ALES
☎ 04 66 54 23 40 - ✉ ales@rci-inge.com

B - Objet de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Remise en état du réseau routier suite aux intempéries 2015 (Calamité publique)

C - Déroulement de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

- Publicité : e-marchespublics.com et [Cévennes Magazine](http://CevennesMagazine.com) - Date de publication : jeudi 22 juin 2017
(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

- Date et heures limites de réception des offres : lundi 17 juillet 2017 – 12h00.

- Délai de validité des offres : 120 jours

- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON OU OUI
(Cocher la case correspondante.)

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

D - Examen des offres.

- Nombre de plis reçus :
 - dans les délais : 4
 - excusés : 0

- Liste des offres reçues :

Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)	
ANDRE TP	ZA de Labahou – Chemin Recoulin – 30140 ANDUZE - ☎ 04 66 61 96 68
LAUPIE	951 route de Besseges – 30410 MEYRANES - ☎ 04 66 25 05 35
JOFFRE	Le Village – 30580 SYENES - ☎ 04 66 83 10 50
LTP/SCAIC/TPLR	Lieu-dit Carreau de Mercoirol – La Ferrière – 30340 ST JULIEN LES ROSIERS - ☎ 04 66 30 06 48

- Elimination des offres :

Au vu des offres reçues, il est proposé d'éliminer les offres suivantes :

SANS OBJET

E - Analyse des offres.

- Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	60%
2-Prix des prestations	40%

Voir tableaux ci-joints.

Classement des offres.

Au vu des notes proposées à chacun des candidats dont l'offre a été examinée et suite au choix de la commission, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire
1	LTP / SCAIC / TPLR
2	LAUPIE
3	JOFFRE
4	ANDRE TP

F - Proposition d'attribution.

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre au candidat suivant :

(Indiquer ci-dessous le candidat qu'il est proposé de retenir pour le lot identifié.)

■ Identité du candidat retenu :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

Groupeement d'entreprise LTP / SCAIC / TPLR

LTP – Mandataire

Lieu-dit Carreau de Mercoirol – La Ferrière – 30340 ST JULIEN LES ROSIERS - ☎ 04 66 30 06 48

■ Motifs du choix de l'offre proposé :

Deux offres étaient relativement proches (Laupie et LTP/SCAIC/TPLR). Au vu du mémoire technique présenté par le groupement LTP / SCAIC / TPLR, il apparaît que les moyens proposés sont les plus en adéquation avec les différents types de travaux que nécessitent cette opération (voirie, génie civil et enrochements).

G - Signature du responsable du service chargé de l'analyse des candidatures.

A Alès, le 18 septembre 2017

Signature

RHÔNE CEVENNES Ingénierie
4, rue de la Bergerie
30100 ALES
Tél. 04 66 54 23 40 - Fax 04 66 54 23 44

COMMUNE DE MOLIERES SUR CEZE

Remise en état du réseau routier suite intempéries 2015

ANALYSE DES OFFRES TF

	MONTANT €HT		PRIX		TECHNIQUE	CRITERE TECHNIQUE NOTE SUR 60	NOTE GLOBALE SUR 100	RANG
	AVANT VERIF.	APRES VERIF.	NOTE SUR 40					
ANDRE TP	1 404 894.50	1 404 894.50	20.3		Moyens humains : 6,5/10 Moyens Matériels : 7,5/10 Fournitures : 6/10 Méthodologie : 18/30	38.0	58.3	4
LAUPIE	738 405.00	738 405.00	38.5		Moyens humains : 7/10 Moyens Matériels : 7/10 Fournitures : 7/10 Méthodologie : 20/30	41.0	79.5	2
JOFFRE	744 056.50	744 056.50	38.2		Moyens humains : 6,5/10 Moyens Matériels : 6/10 Fournitures : 7/10 Méthodologie : 20/30	39.5	77.7	3
LTP/SCAIC/TPLR	699 455.50	711 310.50	40.0		Moyens humains : 8/10 Moyens Matériels : 8/10 Fournitures : 7/10 Méthodologie : 22/30	45.0	85.0	1

ANALYSE DES OFFRES TF+TO

	MONTANT €HT		PRIX	TECHNIQUE	CRITERE TECHNIQUE	NOTE GLOBALE SUR 100	RANG
	AVANT VERIF.	APRES VERIF.					
ANDRE TP	1 555 809.50	1 555 809.50	21.3	Moyens humains : 6,5/10 Moyens Matériels : 7,5/10 Fournitures : 6/10 Méthodologie : 18/30	38.0	59.3	4
LAUPIE	828 120.00	828 120.00	40.0	Moyens humains : 7/10 Moyens Matériels : 7/10 Fournitures : 7/10 Méthodologie : 20/30	41.0	81.0	2
JOFFRE	893 803.50	893 803.50	37.1	Moyens humains : 6,5/10 Moyens Matériels : 6/10 Fournitures : 7/10 Méthodologie : 20/30	39.5	76.6	3
LTP/SCAIC/TPLR	837 470.50	849 325.50	39.0	Moyens humains : 8/10 Moyens Matériels : 8/10 Fournitures : 7/10 Méthodologie : 22/30	45.0	84.0	1

DECISION MODIFICATIVE

Organisme : MOLIERES
Budget : MAIRIE DE MOLIERES SUR CEZE

Page 1 sur 1

Compte	Libellé	Décision Modificative N°1	
		Exercice Période Arrêté le	2017

Critères

Tri : Fonctionnement/Investissement, Dépense/Recette, Chapitre, Nature étendue

F	FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE	0,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		5 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-5 000,00	
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant		-5 000,00
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	0,00	
917	Travaux d'électrification rurale	15 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		15 000,00
918	Salle polyvalente et salle de sports - Molieres	-15 000,00	
2313	Constructions		-15 000,00

DECISION MODIFICATIVE

Organisme : MOLIERES
Budget : EAU ASSAINISS MOLIERES S/CEZE

Page 1 sur 1

Compte	Libellé	Décision Modificative N°1	
		Exercice Période Arrêté le	2017

Critères

Tri : Fonctionnement/Investissement, Dépense/Recette, Chapitre, Nature étendue

F	FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE	1 033,05	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 000,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)		4 000,00
611	Sous-traitance générale		6 000,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)		2 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	-12 000,00	
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux		-12 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 033,05	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		1 033,05
R	RECETTE	1 033,05	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 033,05	
7011	Eau		1 033,05
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	1 033,05	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	34 410,53	
1391	Subventions d'équipement		34 410,53
935	Comptage de l'eau	-33 377,48	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		-33 377,48
R	RECETTE	1 033,05	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 033,05	
2803	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		1 033,05

DECISION MODIFICATIVE

Organisme : MOLIERES
Budget : SITE INDUSTRIEL MOLIERES/CEZE

Page 1 sur 1

Compte	Libellé	Décision Modificative N°1	
		Exercice Période Arrêté le	2017

Critères

Tri : Fonctionnement/Investissement, Dépense/Recette, Chapitre, Nature étendue

F	FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE	0,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-420,00	
6358	Autres droits	*	-420,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	420,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		420,00